



Dossier suivi par : TUDOR Andreea
Objet : Plat'AU - PERMIS DE CONSTRUIRE

Numéro : PC 062498 25 00026 U6202

Demandeur :

Adresse du projet : 15 place de la République 62300 Lens

Monsieur WIERRE Tanguy

Déposé en mairie le : 26/09/2025

10 rue Jean Minet

Reçu au service le : 14/11/2025

59160 Lille

Nature des travaux:

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

Conformément aux dispositions de l'article R111-27 ou L421-6 du code de l'urbanisme,

L'accord sur le présent dossier devrait être conditionné au respect des prescriptions suivantes :

- Les encadrements saillants en béton blanc sont caractéristiques de cette façade en briques des années 1950. Afin de conserver la cohérence architecturale de cet immeuble, en accord avec les immeubles voisins, les encadrement devront être traités avec un badigeon ou peinture minérale de teinte blanche ou blanc-gris très clair. Ce sont les encadrements qui doivent être plus clairs que les menuiseries et non l'inverse.
- Des teintes beige, gris clair, gris-vert ou autres teintes pastel neutres seraient préférables pour les menuiseries. La teinte des menuiserie doit faire ressortir les encadrements en béton blancs.
- Les nouveaux garde-corps métalliques peuvent être de la teinte des menuiseries ou bien de teinte gris foncée.

Fait à Arras



Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débuter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Gare situé à 62498|Lens.

Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498|Lens.